

LISTE DES ABREVIATIONS

AIE : Année Internationale de l'Ecotourisme

ANGAP : Association Nationale pour la Gestion des Aires Protégées

AP : Aires Protégées

CADE : Comité d'Appui au Développement de l'Ecotourisme

DEAP : Droit d'Entrée dans les Aires Protégées

MAP : Madagascar Action Plan

OMT : Organisation Mondiale du Tourisme

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PE : Programme Environnementale

SVAT : Société de Voyages et d'Activités Touristiques

ZFI : Zones Franches Industrielles

ZIE : Zone d'Investissement Ecotouristique

SOMMAIRE

INTRODUCTION	6
PARTIE I : CONCEPT GENERAL DE L'ECOTOURISME	7
CHAPITRE I : L'ECOTOURISME	8
<i>Section 1 : Généralités.....</i>	<i>8</i>
<i>Section 2 : Les parties prenantes et les retombées de l'écotourisme</i>	<i>12</i>
CHAPITRE II : L'ECOTOURISME MONDIALE	15
<i>Section 1 : Concept mondial.....</i>	<i>15</i>
<i>Section 2 : Les intérêts des écotouristes et l'Année Internationale de l'Ecotourisme..</i>	<i>17</i>
PARTIE II : L'ECOTOURISME MALGACHE	19
CHAPITRE III : L'ECOTOURISME MALGACHE	20
<i>Section 1 : Contexte et évolution.....</i>	<i>20</i>
<i>Section 2 : Présentation du produit.....</i>	<i>23</i>
CHAPITRE IV : ANALYSE DU MARCHE ECOTOURISTIQUE MALGACHE	25
<i>Section 1 : Demande Et Offre</i>	<i>25</i>
<i>Section 2 : Les concurrents.....</i>	<i>35</i>
PARTIE III : LES POLITIQUES EXISTANTES ET LES PERSPECTIVES SUR LE MARCHE	36
CHAPITRE V : LES POLITIQUES EXISTANTES A MADAGASCAR	37
<i>Section 1 : La politique écotouristique malgache</i>	<i>37</i>
<i>Section 2 : Impacts économiques de l'écotourisme.....</i>	<i>40</i>

CHAPITRE VI : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS	42
<i>Section 1 : Les perspectives</i>	42
<i>Section 2 : Les recommandations</i>	43
CONCLUSION	45
BIBLIOGRAPHIE	46
ANNEXES	47
Table des matières	
Liste des figures	
Liste des tableaux	

INTRODUCTION

Parmi les îles situant au large de l'océan Indien, Madagascar est celle qui possède le plus d'avantages et de potentiel en matière touristique. Etant la plus grande avec une plage de 5000 km et environ 1 200 000 ha d'aires protégées, elle dispose également d'une dotation impressionnante de biodiversité, de beauté naturelle et d'un patrimoine culturel pour favoriser le tourisme comme source de croissance économique et de réduction de la pauvreté (création d'emploi, augmentation du revenu de la population locale, etc.).

Le tourisme est une grande industrie mondiale, il est composé de différents éléments tel que le tourisme balnéaire, l'écotourisme,...

Pour Madagascar, en particulier, une grande partie du tourisme se base sur les ressources naturelles, c'est-à-dire, sur le tourisme de la nature, plus précisément sur l'écotourisme. Le développement de cette branche a commencé depuis le début du XXI^e siècle. Il faut remarquer que les touristes commencent sérieusement à s'intéresser au « tourisme vert », un produit pour lequel la grande île dispose de beaucoup d'atouts. C'est un marché très prometteur pour Madagascar qui dispose d'une forte richesse naturelle. Il est nécessaire de voir la situation de Madagascar dans ce domaine de l'écotourisme et également si l'écotourisme est un des moyens privilégiés pour le développement de Madagascar. De ce fait se pose la question suivante : « Comment promouvoir l'écotourisme malgache pour qu'il contribue au développement de Madagascar ? ».

Notre étude sera consacrée ainsi en premier lieu sur le concept général de l'écotourisme ; en deuxième lieu, sur l'écotourisme malgache et en troisième lieu, sur les politiques existantes et les perspectives du marché.

**PARTIE I : CONCEPT GENERAL
DE
L'ECOTOURISME**

CHAPITRE I : L'ECOTOURISME

Section 1 : Généralités

1–1 : Définitions et principes de base

1–1–1 : D'après « Le Petit Larousse illustré »:

L'Ecotourisme est « un ensemble des activités touristiques pratiquées en milieu naturel dans le respect de l'environnement, et contribuant au développement de l'économie locale »¹.

1–1–2 : D'après **The Ecotourism Society**, North Bennington, USA:

« L'écotourisme est une forme de voyage responsable dans les espaces naturels qui contribue à la protection de l'environnement et le bien être de la population locale ». C'était la première définition de l'écotourisme, datée de 1990.

En 2002, La notion est redéfinie comme suit : « *L'écotourisme est un voyage dans les régions naturelles avec des objectifs multiples, une compréhension accrue de l'histoire naturelle et culturelle de l'environnement en ayant soin de ne pas altérer ce dernier, tout en apportant des avantages économiques visant à rendre la conservation des ressources naturelles profitables aux populations locales* ».

1–1–3 : D'après l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) :

L'écotourisme est une forme de tourisme avec les caractéristiques suivantes :

- Il rassemble toutes les formes de tourisme axées sur la nature et dans lesquels la principale motivation du tourisme est d'observer et d'apprécier la nature ainsi que les cultures traditionnelles qui règnent dans les zones naturelles,
- Il comporte une part d'éducation,
- Il est généralement organisé, mais pas uniquement, pour des groupes restreints par des petites entreprises locales spécialisées. On trouve aussi des opérateurs

¹ Le Petit Larousse illustré, 100^{ème} Edition, 2005

étrangers de dimension variable qui organisent, gèrent ou commercialisent les circuits écotouristiques, habituellement pour de petit groupe,

- L'écotourisme s'accompagne des retombées négatives limitées sur l'environnement naturel et socioculturel.
- Il favorise la protection des zones naturelles
 - En procurant des avantages économiques aux communautés d'accueil, aux organismes et aux administrations qui veillent à la préservation des zones naturelles,
 - En créant de l'emploi et des sources de revenu pour les populations locales,
 - En faisant d'avantage de prendre conscience aux habitants du pays comme aux touristes de la nécessité de préserver le caractère naturel et culturel.

Les principes de base : En général, l'écotourisme est une nouvelle segmentation du tourisme, c'est le tourisme des amateurs de la nature, c'est-à-dire le « **Tourisme dans les Aires Protégées** ». Il est donc basé sur les critères suivants :

- La découverte et l'éducation sur la nature et l'histoire culturelle d'une région ou d'un site particulier ;
- La conservation pour contribuer à la durabilité des produits écotouristiques,
- L'amélioration du bien-être de la population locale en leur apportant des bénéfices économiques, sociaux et culturels,
- La responsabilisation des touristes,
- L'utilisation des ressources renouvelables,
- La participation des opérateurs locaux et la communauté locale,
- Le respect/préservation de l'environnement naturel et socioculturel.

1–2 : Différence entre écotourisme et autres notions similaires :

L'écotourisme est une notion avec des aspects distinctifs de ceux du tourisme de masse :

TYPES	TOURISME DE MASSE	ECOTOURISME
Principe	La loi du marché	Conservation et valorisation de l'environnement
Services	Standing International	Savoir-faire local
Matériaux et infrastructures	Dernier cri haut de gamme	Matériaux locaux
Retombées économiques	Promoteurs touristiques	Promoteurs touristiques et communautés locales
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Attirer le maximum possible de clients - Viser le maximum de profit - Maximisation du plaisir - Consommation du produit 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir une limite d'utilisation acceptable - Prendre en compte la nature et le commerce - Autosatisfaction/Bien-être - Appréciation du produit

L'écotourisme est inclus dans le tourisme mais pour la plupart des temps, la notion d'écotourisme tend à être confondue avec d'autres notions comme :

1–2–1 : Tourisme de la nature :

Il s'agit uniquement de la visite des ressources naturelles. Il peut être assimilé avec l'écotourisme mais « Protection » et « Durabilité » n'y sont impliqués. C'est une tourisme qui se réfère à toute activité touristique et sportive basée dans un endroit naturel (Ski, randonnées, VTT en montagnes, alpinisme, ...).

1–2–2 : Tourisme durable :

Il est une forme de tourisme basé sur les ressources naturelles ou les ressources fabriquées par l'homme et contribuant au développement durable. Il est plus proche de l'écotourisme mais ne remplit pas toutes les conditions qu'exige le vrai écotourisme. En effet, il peut être générateur de revenus pour la protection d'une part et d'autre part éduquer les visiteurs, mais son système dresse une frontière entre le visiteur et le milieu naturel. Ce qui est loin de définir une activité écotouristique.

Par ailleurs, il s'agit d'un grand développement touristique dit « écologique » qui engendre une suppression importante des ressources naturelles mais par contre peut

soutenir financièrement la protection de l'environnement. De par cet exemple, le tourisme de la nature durable et l'écotourisme sont deux concepts similaires mais non semblables. Il est nécessaire de spécifier ici que toute activité doit remplir toutes les conditions citées antérieurement. Autrement, il ne s'agit en aucun cas d'une activité écotouristique.

Bref, le tourisme durable est une conception du développement touristique qui rejoint toutes les formes de tourisme en visant à sauvegarder l'intégrité des cultures, à protéger l'environnement et à répartir équitablement les retombées économiques de cette industrie.

1-2-3 : Tourisme scientifique ou de recherche :

Ce type d'activité a des fins scientifiques et très courantes dans les AP (Aires Protégées) car il contribue à la conservation de ces dernières. Ce sont surtout les étudiants et les chercheurs scientifiques qui pratiquent ce voyage. Si nous considérons que lors de ces voyages, le maximum d'information sur l'écologie est donné, cette activité peut alors être confondue avec l'écotourisme.

1-2-4 : Tourisme culturel, ethnographique ou tourisme du patrimoine naturel :

Il est focalisé sur les traditions de la communauté locale mais également sur les habitants. Ainsi, le touriste peut revivre la culture locale par le biais des musées, des présentations musicales, danse, etc. Pour ce qui est du tourisme du patrimoine naturel, le visiteur ne limite pas en tant que simple spectateur mais il apprend lui même la culture locale. Cette activité est également une facette de l'écotourisme.

1-2-5 : Tourisme équitable :

Le tourisme équitable est une *conception du tourisme international* consistant à appliquer les principes du *Commerce équitable*² à ce secteur. C'est un ensemble d'activités et de services, proposés par des opérateurs touristiques à des voyageurs responsables, et élaborés par les communautés d'accueil autochtones. Ces communautés participent de façon prépondérante à l'évolution de la définition de ces activités (possibilités de les modifier, de les réorienter, de les arrêter). La principale

² C'est un ensemble de réseaux de distribution de produits de consommation de pays du tiers-monde qui obéit à des conditions considérées comme pouvant améliorer, si possible durablement la situation des producteurs qui y adhèrent.

ambition est d'assurer aux communautés vivantes sur les lieux du tourisme une part équitable des revenus qu'il génère, et de concilier le tourisme avec leur développement durable. Ainsi, les bénéfices sociaux et financiers de ces activités doivent être perçus en grande partie localement, et équitablement partagées entre les membres de la population autochtone.

Section 2 : Les parties prenantes et les retombées de l'écotourisme

2-1 : Rôles et responsabilités des parties prenantes

a- Le gouvernement :

Etant le responsable de l'élaboration de la politique touristique nationale, il est le planificateur du développement touristique et écotouristique. Il propose le canevas juridique et technique au sein duquel les actions se font. Il est le facilitateur et le garant de l'installation de nouveaux investissements. Le Ministère du Tourisme en particulier est chargé du suivi évaluation de la politique touristique nationale.

b- Les Organisations Non Gouvernementales :

Elles ont plusieurs rôles :

- Contribuer à la recherche sur les bonnes pratiques de l'écotourisme ;
- Former des guides ;
- Organiser des réunions de planification ;
- Aider à développer l'économie des communautés locales ;
- Gérer les Aires Protégées ;
- Développer les projets de développement intégré ;
- Appuyer la Certification/Labellisation des projets écotouristiques.

c- Les professionnels du tourisme :

Ils constituent le moteur du développement touristique et écotouristique qu'ils soient dans le domaine du transport, de la restauration ou de l'hôtellerie, et ce, en

terme de promotion nationale, et de distribution de produit écotouristique. Ils doivent travailler de concert avec les autres acteurs du secteur et devenir même des modèles. Ils sont les responsables de l'exécution de la politique gouvernementale en synergie avec les autres institutions.

d- Les autorités locales et régionales :

Elles sont chargées du suivi local des décisions gouvernementales, tout en maintenant une collaboration soutenue avec les professionnels qui sont présents sur le terrain.

e- Les communautés locales :

Elles ont plusieurs responsabilités :

- Adhérer au développement de toute activité ;
- Faciliter les démarches administratives (foncier, autorisation d'exploitation, construction) ;
- Fournir des recommandations sur les infrastructures ;
- Informer sur les « Fady », valoriser l'histoire et la culture.

2-2 : Les retombées de l'écotourisme :

a- Au niveau local :

L'écotourisme contribue à la protection de l'environnement local par ses objectifs et par l'éducation environnementale qu'il offre aux écotouristes.

La planification et l'aménagement des produits écotouristiques (écolodges, circuits, etc.) doivent comprendre une approche participative locale visant des retombées économiques positives du projet sur la population. La création d'emploi par la valorisation des ressources humaines locales (personnel de l'écolodges, guides et porteurs) est un des atouts de l'écotourisme.

Les projets écotouristiques doivent favoriser l'achat des produits locaux (Matériaux de construction, produits agricoles, produits artisanaux, etc.). Des activités génératrices de revenus se créent dans le cadre d'un développement intégré. Tout ceci contribuera à augmenter les revenus des ménages locaux.

Les communautés locales vivant en périphérie des AP de Madagascar figurent parmi les premiers bénéficiaires du développement écotouristique. Elles perçoivent en effet 50% des droits d'entrée du parc situé dans leur zone et cette enveloppe financière est allouée au financement de microprojet de développement communautaire.

b- Au niveau national :

C'est par le biais de l'apport de devises étrangères que l'écotourisme devient économiquement profitable. Il assure également le développement durable du secteur tourisme.

CHAPITRE II : L'ECOTOURISME MONDIALE

Section 1 : Concept mondial

1-1 : Origine de l'écotourisme

Dans les années 60/70, le tourisme s'est beaucoup développé dans les sites culturels, historiques et surtout balnéaires. Plus tard, dans les années 80, il y eut une prise de conscience sur la saturation de ces sites touristiques causant des dégradations incontrôlables. Ainsi, de nouvelles attractions vers des destinations « vierges » se sont affirmées avec des volontés de conservation et de développement humain. De là est né le concept « écotourisme » au début des années 90.

1-2 : Les chiffres

Actuellement, le taux d'accroissement du tourisme dans le monde est situé entre 4 à 7% ; ce taux concerne environ 7% de la population mondiale et engendre 1,6 milliard de voyages par an. D'après The Ecotourism Society, les pays les plus visités en terme d'écotourisme sont au nombre de 6. Ci-après un tableau qui montre la répartition de ces pays (par ordre décroissant) :

Tableau 1: Les pays les plus visités en terme d'écotourisme

PAYS		Points chauds	Taux d'accroissement /an
Afrique	Afrique du Sud	Cape Floristique Region, Succulent Karoo	108%
	Botswana		19%
Amérique	Costa Rica	Mesoamerica	32%
	Belize	Mesoamerica	25%
	Equateur	Amazone, Tropical Andes, Choco-Darien Western	17%
Asie	Indonésie	Sudaland, Wallacea, Nouvelle Guinée	48%

Source : The Ecotourism Society, 2004

L'écotourisme représente 50% du marché touristique total. Il représente environ 14 milliards USD par an³.

1-3 : Profil des écotouristes

Age : Il varie entre 35 et 54ans

Sexe : Hommes : 50%

Femmes : 50%

Niveau intellectuel : 82% des écotouristes sont de haut niveau (universitaire)

Durée du séjour : Il varie entre 8 et 14 jours

Préférences : Voyager en couple dans un monde à part et découvrir la vie sauvage*.

1-4 : L'écotourisme et la mondialisation

Le tourisme, y compris l'écotourisme est un accélérateur de la mondialisation. Cette notion (mondialisation) traduit le constat : « Le monde se réduit parce qu'il se globalise ».

L'écotourisme est particulièrement touché par la mondialisation. La demande, qui s'est beaucoup internationalisée suite à l'accroissement du niveau de vie et des budgets de voyage dans les nouveaux pays industrialisés, rencontre une offre influencée par les conditions locales. La mondialisation du tourisme en est encore à ces débuts. Mais elle pèse d'un poids lourd sur la concurrence touristique et renforce le processus de mutation structurelle dans les destinations.

Le processus de la mondialisation a profondément changé l'écotourisme international. Il a entraîné une extraordinaire extension du marché, doublée d'une forte croissance des capacités. La demande écotouristique internationale suit la courbe des transports aériens, qui profite aussi beaucoup de la mondialisation. La prolifération des destinations a donné lieu une concurrence mondiale. Parallèlement s'est produite une énorme augmentation des capacités dans la branche de l'hébergement.

³ <http://www.ecotourism-society.org>

Section 2 : Les intérêts des écotouristes et l'Année Internationale de l'Ecotourisme (AIE) 2002

2-1 : Les principaux intérêts des écotouristes

- Ecologie tropicale,
- Ethnobotanie,
- Baleines, tortues et l'écologie des primates,
- Archéologie de civilisations anciennes,
- Impacts environnementaux minimisées,
- Utilisation d'énergie renouvelable,
- Application des architectures locales,
- Utilisation des matériaux recyclés,
- Utilisation durable et rationnelle des matériaux locaux,
- Structure appartenant à la communauté locale et gérée par elle-même,
- Utilisation des savoir faire locaux pour introduire le site,
- Développement d'une forme d'échanges directs avec la culture locale,
- Existence d'assistance à la population locale de vue santé.

2-2 : Les principales recommandations de l'Année Internationale de l'Ecotourisme (AIE)

L'AIE a été couronnée par le sommet mondial de l'écotourisme qui s'est déroulé du 19 au 22 mai 2002 au Québec Canada. Les principales recommandations de ce sommet sont les suivantes :

- Formuler des politiques nationales d'écotourisme ;
- Définir des plans de gestion programmes d'interprétation des AP ;
- Intégrer les micros, petites et moyennes entreprises écotouristiques dans les stratégies de promotion ;
- Respecter les normes environnement/santé pour tout projet ;
- Maximiser les ressources locales (matériaux, produits, humains) ;

- Offrir des soutiens techniques et financiers aux entreprises ;
- Favoriser les échanges ;
- Renforcer les capacités des communautés locales dans la valorisation de la culture et de l'artisanat ;
- Que l'AIE soit fondateur des politiques internationales pour les dix prochaines années ;
- Que l'écotourisme soit un exemple de tourisme durable et contribue ainsi à la réduction de la pauvreté et à la protection de l'environnement.

PARTIE II : L'ECOTOURISME

MALGACHE

CHAPITRE III : L'ECOTOURISME MALGACHE

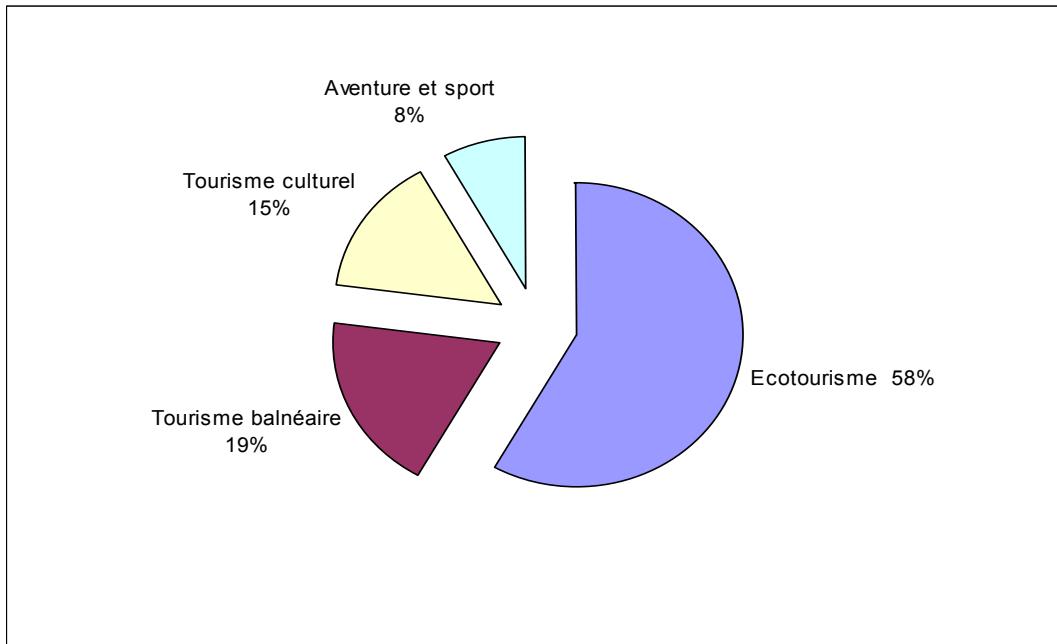
Section 1 : Contexte et évolution

1-1 : Contexte de l'écotourisme à Madagascar

Pour Madagascar, la première utilisation de la notion d'écotourisme est apparue en 1988 tandis qu'elle est déjà apparue universellement depuis 1985, à la même époque où le monde moderne a commencé à prendre conscience de la dégradation de l'environnement, de l'invasion de la pollution sur l'environnement et de l'érosion du sol, du constat que des espèces sont menacées ou en voie de disparition. D'où tendance à un retour vers la nature.

L'écotourisme, un des segments de l'offre touristique augmentant le plus rapidement, est aussi un des segments les plus importants du marché touristique à Madagascar. Le schéma ci-dessous nous montre que Madagascar est une destination écotouristique.

Figure 1: Répartition des touristes



Source : Ministère du Tourisme, données statistiques 2007

Ces proportions nous montrent que Madagascar est une destination écotouristique (58%). Du fait de son endémisme élevé qui est à 80%, le capital écotouristique de Madagascar est littéralement unique. Son capital soleil, son capital mer et son capital sable sont remarquables mais sont concurrencés par les autres destinations balnéaires de l'océan indien tel que l'île Maurice, La Réunion, les Seychelles.

A - Richesse de la biodiversité malgache :

Madagascar est reconnue dans le monde entier comme étant un des pays possédant une des plus riches biodiversités du monde.

Le monde végétal est d'une variété exceptionnelle, pour cela Madagascar est considérée comme un sanctuaire de la nature avec ces 12 000 espèces de plante vasculaire⁴ dont 81% sont endémiques, plusieurs espèces d'orchidées, de palmiers et 7 espèces de baobabs sur 8 qui existent sur notre Planète.

Dans le domaine du règne animal, on y compte un million d'espèces d'invertébrés. Parmi les mammifères, plus de 9/10 des espèces des prosimiens (lémuriens) vivent à Madagascar. Cette nature est en plus caractérisée par un haut degré d'endémisme et bien des espèces revêtent des aspects archaïques.

Exemples : 204 espèces d'oiseaux, 250 espèces de reptiles, 64 espèces de lémuriens, 150 espèces d'amphibiens

Du point de vue paysage national, les variétés du nord au Sud, d'Est en Ouest sont considérables.

B - Les particularités de Madagascar :

L'écotourisme est un secteur porteur pour l'économie de Madagascar et un développement croissant est escompté dans les prochaines années. Quatrième île du monde de part sa superficie, Madagascar s'est caractérisée d'une manière unique à l'issue de son détachement du continent africain il y a près de 160 millions d'année. L'île présente une grande variété d'écosystèmes et une diversité biologique. Toutes ces valeurs donnent à Madagascar la possibilité de devenir une nouvelle destination

⁴ Plante qui possède des vaisseaux conducteurs ; exemple : Les fougères

privilégiée par rapport au continent africain et les autres îles de l’Océan Indien, offrant ainsi une gamme d’attractions incluant randonnée, alpinisme, camping, ornithologie, plongée sous-marine cérémonies et rites traditionnels, associé avec son hospitalité exemplaire, etc.

Le réseau de parcs et réserves renferme 48 AP. Les parcs nationaux les plus visités sont : Andasibe, Isalo, Ranomafana, Ankarafantsika, Bemaraha, Montagne d’Ambre, Ankarana⁵. Madagascar, c’est non seulement les parcs terrestres mais également les parcs marins (Mananara-Nord, Masoala) et les sites balnéaires (Nosy-Be, Nosy Mitsio, Sainte-Marie).

Les parcs privés comme le parc d’Anjozorobe, le parc Gasikara, Berenty, etc. satisfont non seulement la soif de la nature mais aussi la soif de la culture. Les plantations privées pour la production des huiles essentielles commencent à s’investir dans la promotion de l’agro-tourisme.

Les sites communautaires ou régionaux sont en cours de mise en place et se multiplient (Forêt de Zafimaniry, les sept Lacs de Tuléar, lacs de Manambolomaty, le parc d’Anja, etc.) Des domaines forestiers qualifiés de sites de conservation ont fait l’objet d’études de valorisation écotouristique (Domaine Forestier de Vohibola en pays Zafimaniry, La Réserve Forestière d’Ambohidena au Nord-Est de Sainte-Marie, La Station Forestière d’Andavakimenarana à Ambila Lemaitso).

Les sites historiques et culturels dont la plupart sont des patrimoines nationaux. Exemples : Les douze collines sacrées de l’Imerina dont la colline d’Ambohimanga classée Patrimoine mondiale par l’UNESCO, le lac sacré d’Ampijoroe à Marovoay, le rocher d’Ifandana à Ihosy, etc.

C - Le commerce de services Tourisme à Madagascar :

Le service tourisme constitue une composante la plus importante et la plus dynamique des économies des pays tel que Madagascar. Ce secteur inclut les services d’hotellerie, d’agence de voyage et d’organisateur touristique, le service de guide touristique et d’autres services connexes. Actuellement, le tourisme occupe un pourcentage de 7% dans le PIB malgache. Etant donné que l’écotourisme prône avec 58% du marché touristique, elle occupe alors environ 3,5% du PIB de Madagascar. Il

* Ces sites sont déterminés par les données statistiques 2006 de l’ANGAP.

est à noter que le tourisme comprend : l'écotourisme (58%), le tourisme balnéaire (19%), le tourisme culturel (15%) et le tourisme d'aventure et de sport (8%).

1-2 : Evolution de l'écotourisme à Madagascar

L'Etat malgache est axé principalement sur les AIRES PROTEGEES (AP). La valorisation des spécificités écologiques au niveau des aires protégées à travers le développement de l'écotourisme s'est effectuée en plusieurs étapes :

- 1958 : Création des premiers parcs nationaux (Montagne d'Ambre, Isalo)
- 1985 : Elaboration « Stratégie Nationale en Conservation » qui accorde l'écotourisme une place importante dans la valorisation et la conservation de la biodiversité malgache.
- 1990 : Elaboration de la charte de l'environnement qui préconise le développement du tourisme écologique comme étant une stratégie sectorielle dans la mise en œuvre de la Politique nationale de l'environnement.
- 1991 : Création de l'Association Nationale pour la Gestion des Aires Protégées (ANGAP) comme étant l'institution responsable de la coordination des opérations, dont l'écotourisme.
- 1997 : Sortie de la loi programme n°97-012 du 06-06-97 modifiant certaine disposition de la charte de l'environnement et confiant à l'ANGAP la gestion du réseau national de l'AP.

Section 2 : Présentation du produit

2-1 : Le produit écotouristique du réseau aires protégées

2-1-1 : Définition

Les produits écotouristiques se définissent par l'ensemble des services et des attractions naturelles et socioculturelles que les AP peuvent offrir aux visiteurs.

Sont considérés comme produits de l'écotourisme :

- la biodiversité (la flore et la faune),
- le paysage,
- le panorama, géomorphologie⁶.

2-1-2 : Objectif

Il s'agit de rehausser le « **Label⁷ Madagascar** » pour attirer le maximum de visiteurs selon la capacité d'accueil des parcs. Les stratégies qu'on doit ainsi mettre en œuvre sont donc :

- Elaboration et mise en œuvre, au niveau du réseau, d'un plan d'aménagement et de gestion de spécifique et rigoureux
- Elaboration et mise en œuvre, au niveau du réseau, d'un plan Marketing visant à promouvoir et faire connaître les AP de Madagascar
- Recours à un système de partenariat avec d'autres institutions gestionnaire de parcs de l'extérieur à travers la conduite d'une politique de jumelage.

2-2 : Les activités comprises dans les produits écotouristiques

- Observation de la faune,
- Randonnée nature,
- Randonnées sportives,
- Ornithologie (observation des oiseaux),
- Forêt et sylviculture,
- Volcanologie,
- La Chasse et la pêche à caractère durable,
- Recherche scientifique, voyage d'étude,
- Parcours botanique et plantes médicinales.

⁶ C'est une étude et une explication des formes terrestres.

⁷ Une sorte de marque qu'on attribue aux producteurs, un instrument commercial. C'est une marque spéciale apposée sur un produit destiné à la vente pour en certifier l'origine. Il est à remarquer que le seul parc malgache labellisé par l'UNESCO est le Tsingy de Bemaraha.

CHAPITRE IV : ANALYSE DU MARCHE ECOTOURISTIQUE MALGACHE

Section 1 : Demande Et Offre

1-1 : Demande écotouristique

Le nombre des écotouristes qui viennent à Madagascar ne cesse d'augmenter. On peut l'observer d'après le tableau et le graphe suivants :

Tableau 2 : Evolution des arrivées des touristes aux frontières

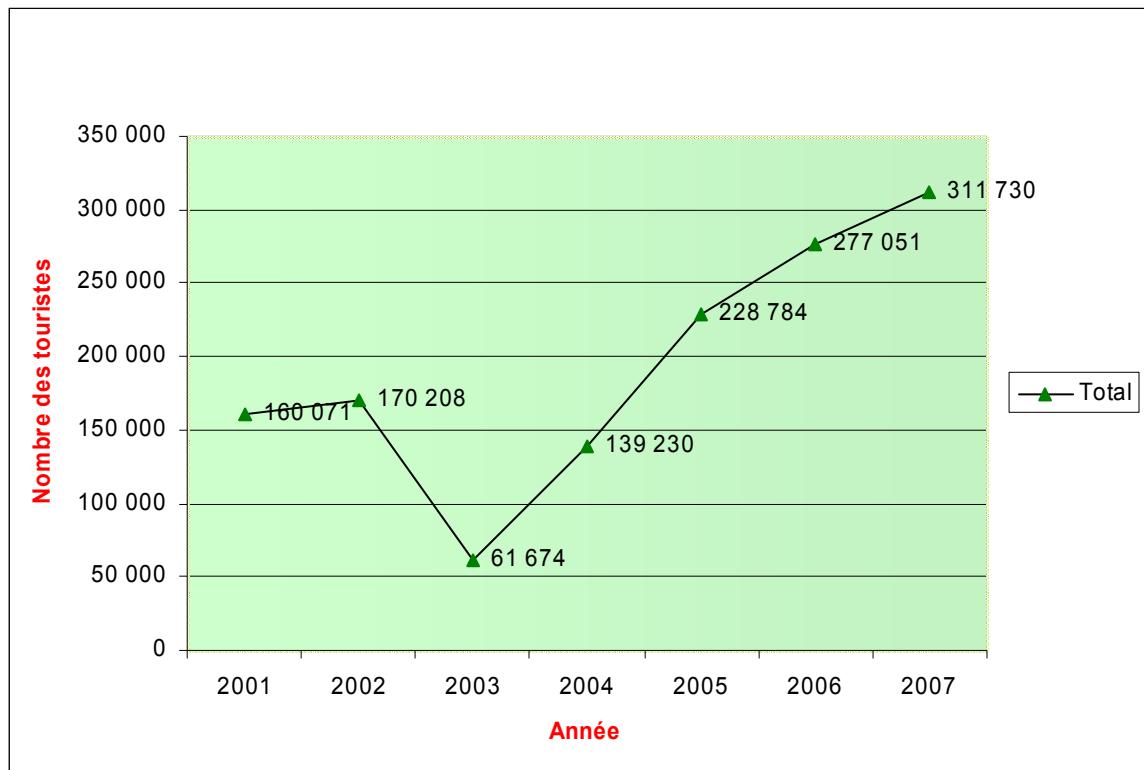
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Janvier	10 632	11 209	7 174	11 861	12 011	16 590	19 908
Février	7 638	9 011	2 942	9 919	10 019	13 751	16 089
Mars	10 973	11 027	2 743	12 763	12 981	18 734	22 294
Avril	11 841	13 107	2 792	9 364	17 062	22 005	24 667
Mai	12 459	13 218	1 761	13 179	21 172	22 548	25 765
Juin	12 855	15 762	3 061	12 139	19 473	25 418	23 733
Juillet	16 942	18 034	5 123	15 053	26 970	28 943	31 956
Août	17 321	17 166	6 636	13 953	25 109	27 215	30 628
Septembre	15 417	16 008	6 392	11 707	22 361	27 280	32 165
Octobre	15 514	16 121	7 505	10 124	21 568	26 097	32 364
Novembre	14 319	14 307	7 173	10 036	20 489	24 792	28 511
Décembre	14 160	15 238	8 372	9 132	19 569	23 678	23 650
Total	160 071	170 208	61 674	139 230	228 784	277 051	311 730

Source : Ministère du tourisme, statistiques 2006⁸

Cette répartition peut être résumée par le graphe suivant :

⁸ Centre de Documentation, Les données statistiques 2006

Figure 2: Evolution des arrivées des touristes



On voit que le nombre des visiteurs qui arrivent à Madagascar ne cesse de s'accroître d'année en année. Il est à remarquer que l'année 2002 était un désastre pour le tourisme malgache, il était rétabli d'année en année. Les mois où il y a plus de visites sont le mois d'août et le mois de juillet, quelques 21% des touristes viennent ; 37% arrivent entre le mois de septembre et décembre. Le mois le plus bas est février après quoi les arrivées augmentent de façon constante jusqu'aux mois maximum.

Mais il faut tenir compte que ces visiteurs se répartissent dans différentes branches du tourisme et non seulement pour l'écotourisme. Pour avoir le nombre exact des écotouristes visitant Madagascar annuellement, on doit procéder au simple calcul suivant :

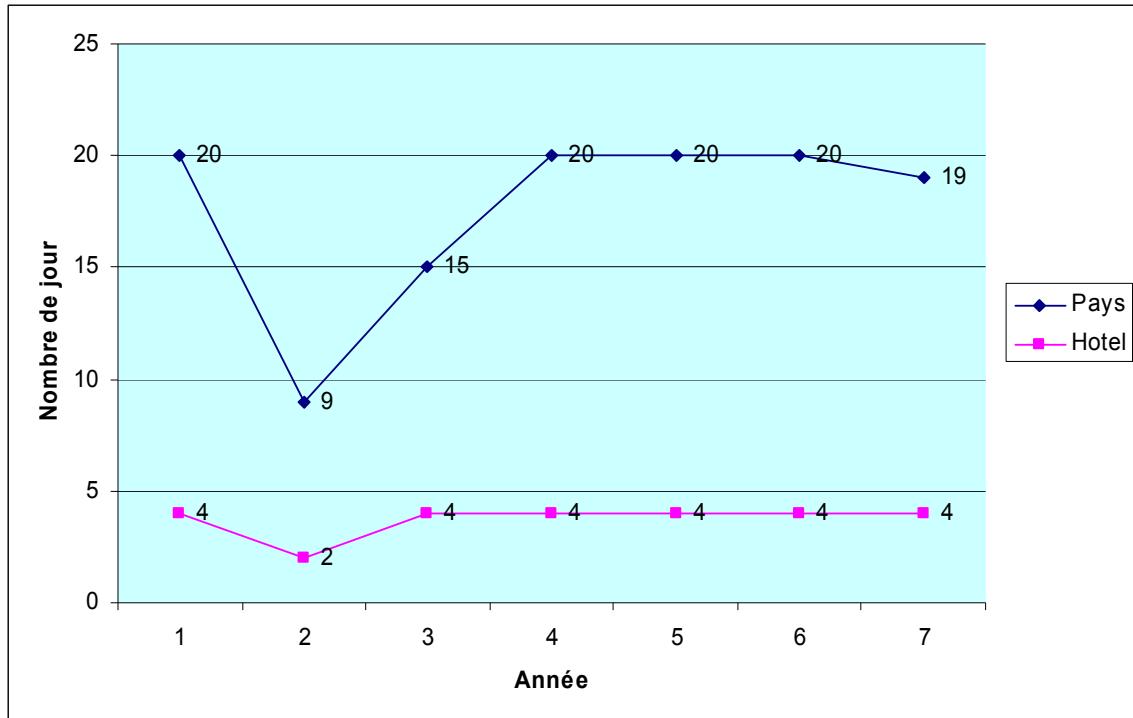
$$\text{Nombre annuel d'écotouristes} = \text{Nombre total des touristes par an} \times \frac{\text{Proportion Annuelle d'écotouristes}}{}$$

En appliquant cette formule, on obtient le nombre exact des écotouristes qui est représenté par le tableau ci-dessous :

Tableau 3 : Evolution des écotouristes visitant Madagascar							
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Total des visiteurs	160071	170208	61674	139230	228784	277051	311730
Ecotouristes (58%)	92841	98721	35771	80753	132695	160690	180803

L'effectif des écotouristes ne cesse d'augmenter car Madagascar regorge des richesses naturelles les plus endémiques au monde. Pour mieux contempler ces natures, ces visiteurs n'hésitent pas à rester pendant plusieurs jours à Madagascar. 94% du séjour des visiteurs sont consacrés à visiter les sites naturels malgaches. Le graphe ci-après nous montre l'évolution des séjours des écotouristes :

Figure 3: Durée moyenne de séjour



Source : Ministère du tourisme, statistiques 2006

Concernant les pays d'origine des écotouristes, la France domine le marché avec, en moyenne, 55% des écotouristes. A part les français qui sont les plus nombreux, il y a également les Américains, les Italiens, les Anglais, les Allemands, les Suisses, etc. La faible

part de pourcentage de ces pays indique tout simplement une demande potentielle non réalisée sur le marché ; voyons le tableau suivant :

Tableau 4 : Répartition selon les pays d'origine (%)								
Pays	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
France	54	55	56	52	58	58	56	51
La Reunion	8	9	10	5	11	10	12	12
USA	5	4	4	5	3	4	5	4
Grande-Bretagne	3	3	3	4	2	3	2	5
Suisse	2	2	2	4	2	2	2	2
Allemagne	4	4	4	5	3	4	3	3
Italie	6	5	5	5	7	7	6	11
Autres	18	18	16	20	16	12	13	12

Source:Ministère du tourisme, statistiques 2007

France : Elle tient toujours la première place. C'est un marché potentiel étant donné la fréquence des vols qui relient Madagascar à la France (4 vols par semaine) ainsi que la multitude des compagnies aériennes qui sont sur le marché comme Corsair, Air Madagascar, l'Air France. La langue est également une raison de la domination française.

Allemagne : Elle constituerait un marché important en supposant une organisation adéquate des liaisons aériennes et un bon accueil en langue allemande. Culturellement, Madagascar a une image de pays qui regorge d'une richesse naturelle auprès des allemands. Ce potentiel peut être exploité, en se rappelant que cette clientèle est très soucieuse du rapport « qualité/prix ». Il en est de même de la Suisse, Autriche qui globalement représentent le 1/3 des flux de l'Allemagne.

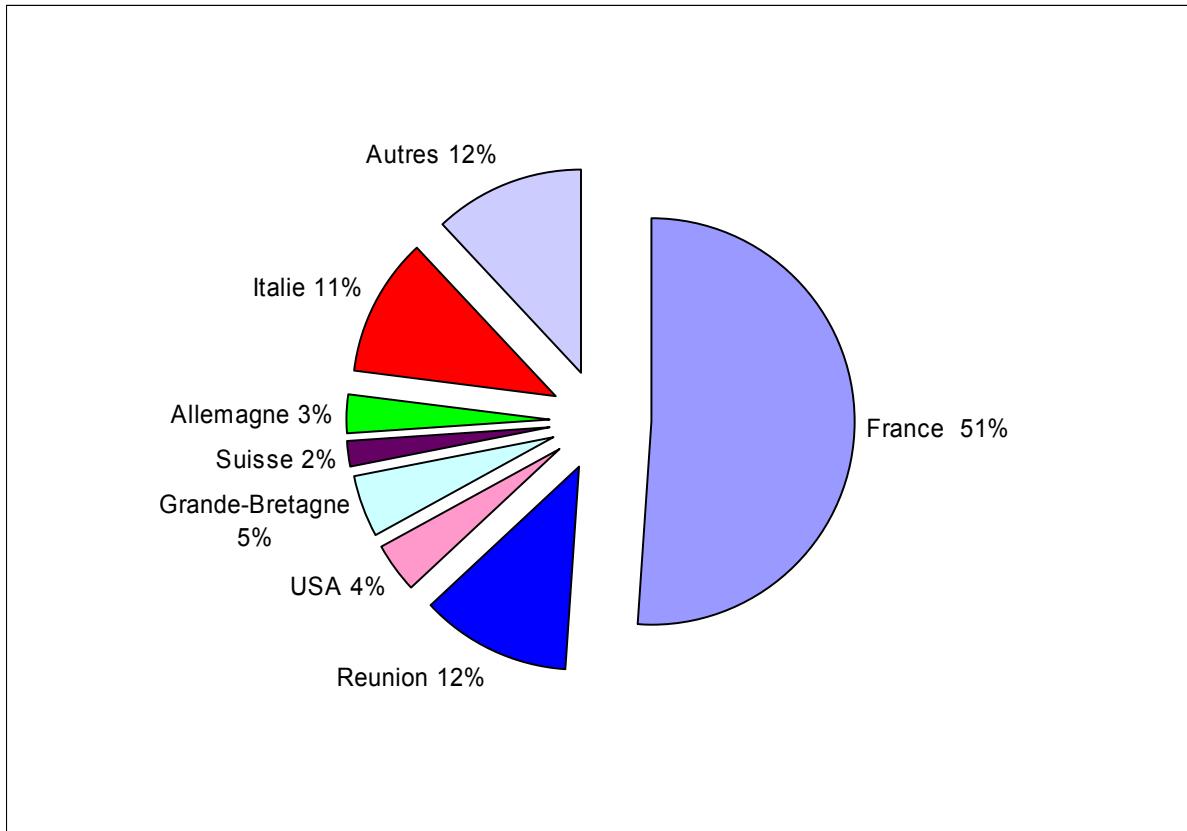
L'Italie : Les italiens ont un faible sur la qualité de l'environnement et de la nature. Leur forte présence dans les îles d'environ en témoigne. La fréquence des vols aériens reliant Madagascar-Italie (2 vols par semaine Milan-Nosy Be) et

l'amélioration des infrastructures hôtelières seraient un atout déterminant pour attirer cette clientèle.

La Grande-Bretagne : Actuellement, la connaissance de la langue anglaise doit être obligatoire pour les malgaches (d'après la nouvelle constitution malgache) car avant l'obstacle de la langue limite le potentiel de ce marché. La forte présence britannique en Thaïlande, Brésil, Venezuela, en Chili montre cependant qu'un marché britannique se développerait, à Madagascar, de plus elle a un atout sur les flores et les faunes.

USA : La présence de cette clientèle à Madagascar est loin d'être négligeable si on la compare à Maurice. Il s'agit en fait d'une clientèle surtout intéressée par l'écotourisme. L'éloignement ne devrait cependant pas permettre d'espérer plus de visiteurs annuels.

Figure 4: Répartition des touristes selon les pays d'origine (2006)



1-2 : L'offre écotouristique

Madagascar est la quatrième plus grande île du monde (587 000 km²), traversée par le Tropique du Capricorne dans l'Océan Indien, avec l'Afrique Australe et orientale comme territoire les plus proches. Le pays est divisé en cinq régions différentes qui reflètent sa diversité en matière d'écosystème.

L'offre suppose l'existence d'un produit et d'un producteur. En matière d'écotourisme, l'offre peut-être définie comme l'ensemble des biens et services proposés aux écotouristes pour satisfaire leur demande. L'offre écotouristique est composée des prestations non marchandes telles que les paysages, les parcs naturels, la culture et des prestations marchandes telles l'hébergement, le transport, la restauration, etc. Etant un produit, il est nécessaire de savoir les facteurs de production.

1-2-1 : Les facteurs de production

a – Le capital :

- Le capital financier : C'est le source d'investissement de l'écotourisme. L'amélioration des infrastructures et structure d'accueil, l'aménagement des sites écotouristiques ne peuvent se faire sans les moyens financiers.
- Le capital naturel : C'est l'ensemble des ressources écotouristiques (les aires protégées) dont Madagascar en dispose assez largement avec 17746 km² de surface protégée, c'est-à-dire 3% de la superficie totale. En ce qui concerne les animaux, Madagascar a un fort taux d'endémisme. 70% des lémuriens, 95% des reptiles, 80% des plantes, 50% des oiseaux se trouvent uniquement à Madagascar.

b- Le travail :

Les producteurs :

- les établissements d'hébergement et de restauration : d'après le Code du

- tourisme à Madagascar, ces établissements sont constituées par les entreprises commerciales qui offrent des chambres, appartement, suies et bungalows.
- Entreprise de voyages et prestation touristiques : les Tours opérateurs, les locations car,...
- Entreprise de transports.

1-2-2 : Les sites de Madagascar

Madagascar compte 48 AP qui se repartissent sur le territoire :

Tableau 5 : Répartition sur le territoire

Nord	Sud	Hauts Plateaux	Est	Ouest
Analamerana	Isalo	Ambohitantely	Marojejy	Bora
Anjanaharibe-Sud	Beza Mahafaly	Mantadia	Nosoy	Ankarafantsika
Ankarana	Midondy Sud	Analamazaotra	Mangabe	Ambohijanahary
Forêt d'Ambre	Kalambatritra	Andasibe	Nosy Antafana	Lac Kinkony
Lokobe	Tsimanampetsotsa	Ambatovaky	Zahamena	Baie de Baly
Manongarivo	Cap Sainte-Marie	Andringitra	Betampona	Namoroka
Montagne d'Ambre	Berenty	Pic d'Ivohibe	Mangerivola	Bemarivo
Marojejy	Andohaela	Marotandrano	Manombo	Maningoza
Tsaratanana			Ranomafana	Kasiжy
Nosy Komba et Tanikely			Mananara Nord	Bemaraha Andranomena

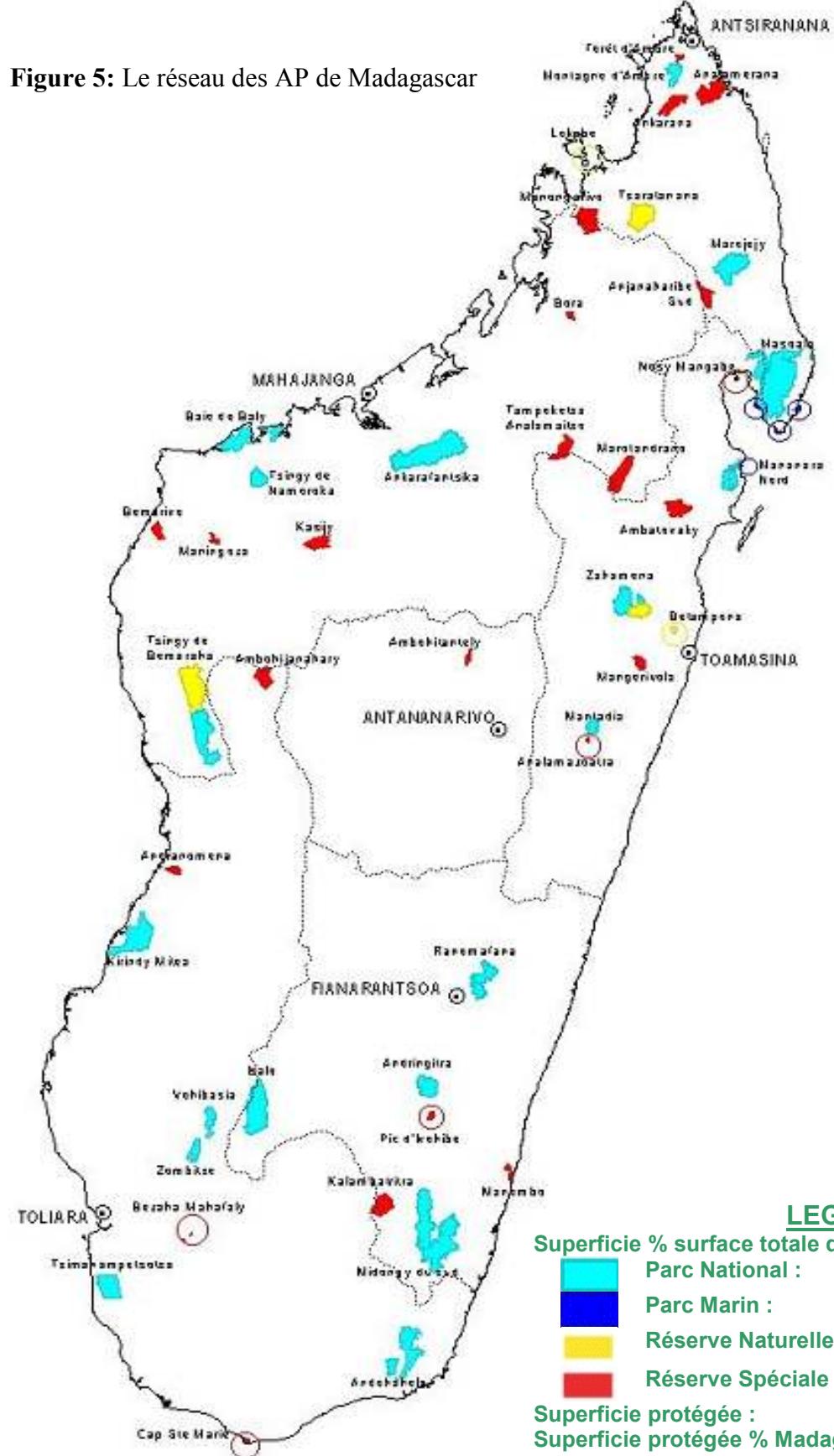


Figure 5: Le réseau des AP de Madagascar

LEGENDE	
Superficie % surface totale des aires protégées	
Parc National :	12279 km ² (69,2%)
Parc Marin :	117 km ² (0,7%)
Réserve Naturelle Intégrale :	1594 km ² (9,0%)
Réserve Spéciale :	3754 km ² (21,1 %)
Superficie protégée :	17 746 km ²
Superficie protégée % Madagascar :	3%
Limite de Province	
Chef-lieu de Province	
Source :	ANGAP, Juin 2003

Les sites les plus visités sont : Isalo, Andasibe, Ranomafana, La Montagne d'Ambre, Bemaraha et Ankarafantsika.

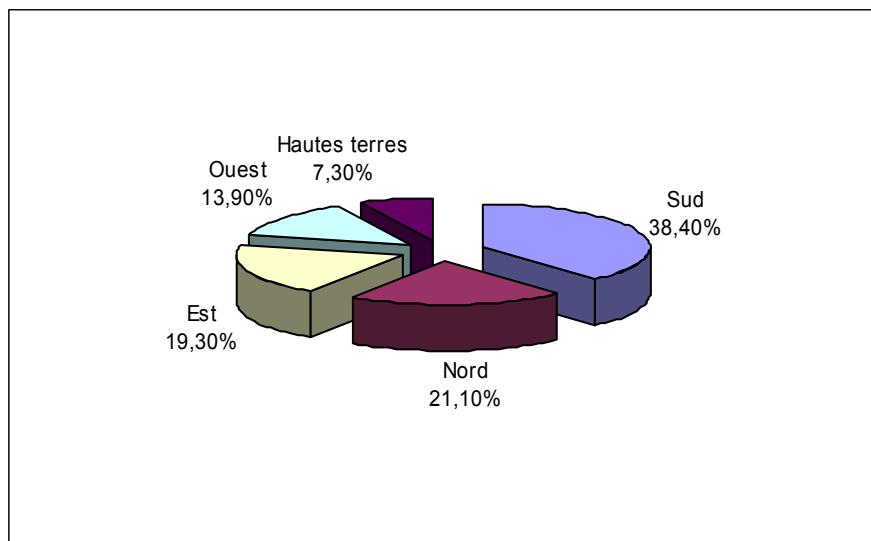
Tableau 6 : Les Sites les plus visités

Année	2005	2006
Isalo	29 031	29 078
Andasibe	24 273	22 110
Ranomafana	14 741	16 235
Montagne d'Ambre	10 105	10 634
Bemaraha	6 224	6 894

Source : ANGAP, statistiques 2006

Le parc d'Isalo se trouve dans la région sud de Madagascar. Il accueille le plus de visiteurs parmi les sites malgaches. Il reçoit chaque année plus de 29 000 visiteurs, soit 27% par rapport à tous les visiteurs. À la deuxième place, il y a Andasibe ; puis Ranomafana et la Montagne d'Ambre qui se trouve dans le nord de Madagascar.

Figure 6 : La répartition des sites les plus visités



Source : Le Ministère du tourisme, données statistiques 2007

Le Sud est la principale destination (38% de la totalité des visiteurs), suivie par le Nord (21,10%), l'Est (19,30%), l'Ouest (13,90%) et les Hauts Plateaux (7,30%).

2-2-3 : Hébergement et les services touristiques

En 2001, le nombre d'hôtels a atteint 695 et le nombre de chambre 8435. On a les données empiriques suivantes :

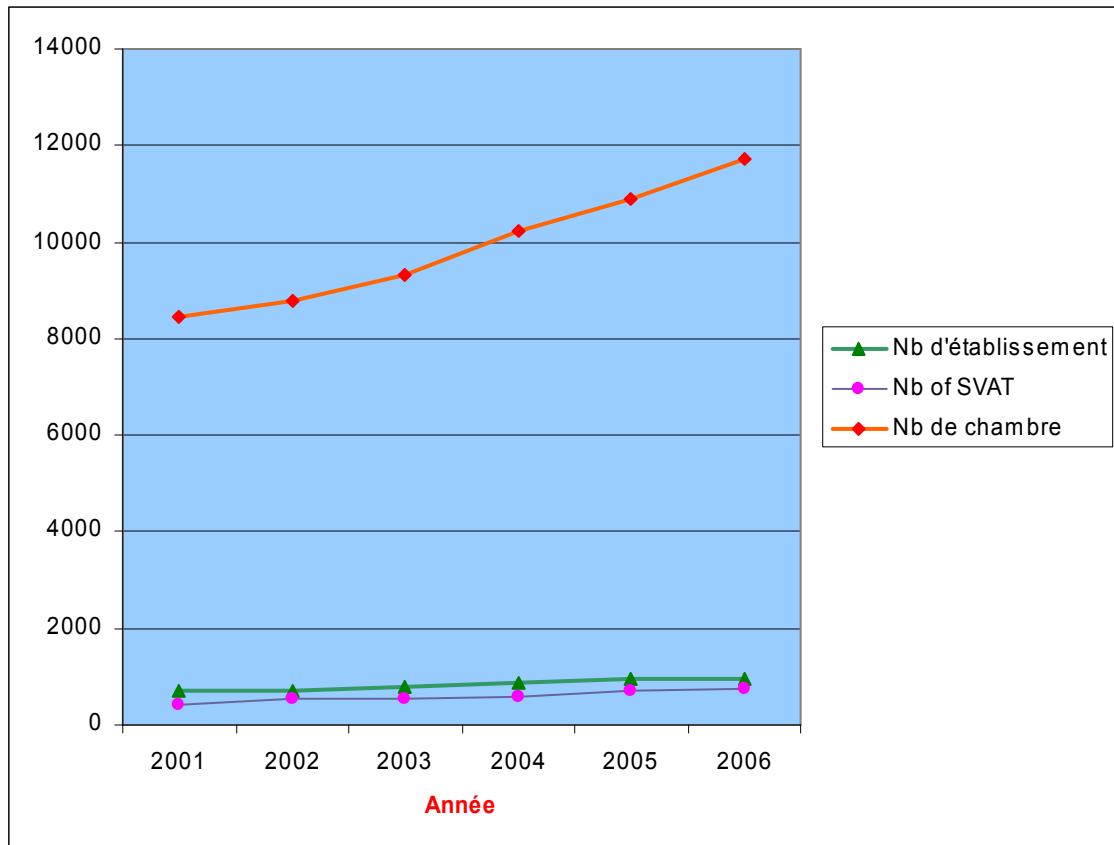
Tableau 7 : Les établissements touristiques

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nb d'établissement	695	717	768	853	937	969
Nb of SVAT ⁹	413	522	553	598	709	747
Nb de chambre	8435	8780	9325	10230	10879	11706

Source : Ministère du tourisme, statistiques 2006

La construction des établissements et installations touristiques est en pleine expansion en ce moment.

Figure 7 : Evolution des établissements touristiques



⁹ Société de Voyages et l'Activités Touristiques : Tour opérateur, location de voiture, transport

Jusqu'à l'année 2006, le nombre des établissements touristiques n'a cessé d'augmenter. Le nombre d'hôtel a atteint 969 et le nombre de chambre jusqu'à 11 706. Par rapport à l'année 2001, il y avait une augmentation de 40% pour les établissements et de 80% pour les SVAT.

Il y a aussi ce qu'on appelle l'« écolodge» qui est une infrastructure d'accueil qui suit la philosophie et les principes clés de l'écotourisme. Celui-ci est développé et géré de manière à respecter l'environnement, installé dans un milieu naturel riche en biodiversité, pourvu d'un restaurant où l'on mange et qui fait appel aux spécialités culinaires locales.

Section 2 : Les concurrents

2-1 : Au niveau mondial :

L'écotourisme représente 20% de l'ensemble du tourisme mondial. En premier rang international, il y a l'Afrique du Sud avec un taux de croissance de 108% par an. En 2^{ème} place, il y a l'Indonésie avec un taux de croissance de 48% par an. Viennent ensuite Le Costa Rica avec 32%, puis Belize avec 17% et ensuite l'Equateur avec un taux de croissance de 25% par an.

(Cf. page 11)

2-3 : Au niveau régional :

Madagascar est environné de pays très avancés en matière d'écotourisme. En Afrique proche, ce sont l'Afrique du sud, le Kenya, Le Zimbabwe, La Tanzanie. Dans l'Océan Indien, il y a les Seychelles, l'île Maurice avec une arrivée de quelques 3 000 000 de touristes par an, et La Réunion.

PARTIE III : LES POLITIQUES
EXISTANTES ET LES
PERSPECTIVES SUR LE MARCHE

CHAPITRE V : LES POLITIQUES EXISTANTES A MADAGASCAR

Section 1 : La politique écotouristique malgache

1-1 : Les principes directeurs de la politique écotouristique au niveau des AP

La mission de l'ANGAP s'énonce comme suit : « Etablir, conserver et gérer de durable un Réseau National de parcs et Réserves représentatif de la diversité biologique et du Patrimoine Naturel propres à Madagascar ».

Dans ce contexte, les principes directeurs suivants ont été adoptés :

- ⇒ La politique sous-sectorielle de l'écotourisme s'inscrit dans celle du tourisme.
- ⇒ L'écotourisme est un appui au développement au service de la conservation des ressources naturelles.
- ⇒ L'écotourisme dans son développement est inciteur et mobilisateur des initiatives publiques et privées et publiques.
- ⇒ L'écotourisme doit évoluer dans un système durable et pérenne.
- ⇒ L'écotourisme est soucieux du respect de la culture locale.
- ⇒ L'écotourisme au niveau des AP est soucieux de la qualité des services.
- ⇒ Le développement de l'écotourisme au niveau des AP tient compte des principes énoncés ci-dessus et doit être progressif et soucieux de la santé écologique.
- ⇒ L'écotourisme doit évoluer dans un système de gestion planifié et durable au niveau du réseau des AP.
- ⇒ L'écotourisme contribue à la prise de conscience de la valeur de la biodiversité par les visiteurs des AP.
- ⇒ La population locale est une partie prenante des activités et bénéficiaire des retombées de l'écotourisme.

1-2 : Objectifs de la politique sous-sectorielle de l'écotourisme dans les AP :

La politique sous-sectorielle de l'écotourisme vise à mettre en place un cadre

légal pour favoriser le développement de l'écotourisme ainsi que d'assurer le développement local, régional et national concerté avec des impacts bénéfiques sur la conservation des AP. Elle vise également à contribuer à l'épanouissement de l'homme dans tous les domaines, valoriser et faire connaître nos patrimoines naturels et socioculturels, faire jouir et profiter, faire découvrir, admirer et respecter nos patrimoines aux autres. Les derniers objectifs de cette politique sont la contribution au développement économique durable national et à l'amélioration de la balance de paiement ; assurer la satisfaction des visiteurs.

1-3 : Politique de financement de l'écotourisme

En général, il s'agit de prévoir des ressources financières durables pour le développement de l'écotourisme dans les AP. Etant donnée que les activités de l'ANGAP ne permettent pas de mobiliser des ressources additionnelles, alors que les revenus engendrés par les droits d'entrée s'avèrent insuffisants pour couvrir les frais récurrents à la gestion opérationnelle des AP, la politique vise à chercher par conséquent à : assurer le financement durable du Réseau des AP et de sa gestion ; assurer le mieux être de la population locale ; multiplier les investissements afin d'améliorer les produits et les services.

A propos des investissements écotouristiques, il y a ce qu'on appelle : la **Zone d'Investissement Ecotouristique (ZIE)**. C'est une zone bien déterminée, située en périphérie des AP qui sera réservée et mise à la disposition des investisseurs potentiels afin qu'ils puissent installer des infrastructures adéquates avec toutes les garanties de droit pour développer des activités écotouristiques tout en impliquant la communauté riveraine. C'est une Réserve Foncière Touristique se trouvant en périphérie des Parcs nationaux qui favorisent les activités écotouristiques. Il faut préciser qu'il n'y a que trois ZIE à Madagascar dont ceux d'Isalo, de la Montagne d'Ambre et de l'Ankarana.

Les stratégies :

L'atteinte des objectifs précédents nécessite :

- La gestion rationnelle des recettes pour financer les investissements nécessaires.

- L’élaboration et la mise en œuvre d’un plan d’affaire.
- La fixation des objectifs à court, moyen et long terme sur les besoins en financements et les moyens pour les couvrir.
- La recherche et la valorisation d’autres ressources additionnelles (valorisation de la biodiversité, royalties leasing, location de terrain de zone de service, propriété de l’ANGAP…).
- La recherche de partenaires conscientisées à la protection de l’environnement.

1-4 : Politique de guidage

Le guidage est un service visant à assurer l’interface entre le public (visiteurs) et le milieu visité, afin d’optimiser la visite. Il existe plusieurs moyens utilisés actuellement : les prospectus, les brochures, les panneaux interprétatifs, le guide. Actuellement, l’image de marque du « produit » Parc est quelque peu altérée par la concurrence entre guides d’Agence, guides de Parcs. La politique de guidage menée par l’ANGAP consiste ainsi à :

- ◆ La mise en place d’un système de guidage approprié ;
- ◆ La parfaite organisation des itinéraires ;
- ◆ La professionnalisation et le suivi des guides ;
- ◆ Un recrutement des guides basé sur la compétence au niveau local, régional et national
- ◆ La motivation des fournisseurs.

1-5 : La politique de tarification des produits et services fournis

La tarification des entrées dans les AP est uniforme sur tout le territoire sans tenir compte ni de l’attente des visiteurs ni de la spécificité des AP ni de sa localisation ni des services offertes. De plus, d’après la décision du Conseil d’Administration en 1993, 50% de Droit d’Entrée dans les Aires Protégées (DEAP) sont octroyés à la population riveraine des AP.

La politique de tarification malgache se base sur la bonne maîtrise des facteurs intervenant dans la fixation des prix, des produits et services fournis au niveau des AP dont :

- la demande et son évolution dans le temps (structure et besoins de la clientèle)
- la durée de la visite,
- les investissements et les charges récurrentes,
- la qualité du service liée au coût d'investissements,
- le seuil de rentabilité,
- l'originalité et l'endémicité du produit,
- la promotion de la visite,
- la régulation de la visite liée à la fragilité du produit.



Le tsingy de Bemaraha

Section 2 : Impacts économiques de l'écotourisme

2-1 : La création d'emplois

L'écotourisme contribue de manière importante à l'économie locale, régionale et nationale de Madagascar dont la faune, la flore, les paysages et les traditions culturelles possèdent des propriétés uniques au monde. L'écotourisme génère des activités

économiques dans d'autres secteurs de production et de services. Le secteur de construction est sûrement concerné pendant la construction des hôtels, y compris les infrastructures.

Les prestations des services écotouristiques et les écotouristes eux-mêmes, à travers leurs dépenses personnelles dans et en dehors des hébergements, créent une demande en matière de transport, de services bancaires et d'assurance, de télécommunications, de services médicaux, de sécurité et de commerce en détail. L'écotourisme génère également de l'emploi, des devises, des impôts et taxes. Pour l'emploi, actuellement, il génère quelques 22 213 emplois.

Tableau 8 : Evolution des emplois directs générés par le secteur

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Hôtel	13 628	14 010	14 031	14 809	15 906	16 877	17 667
SVAT	3 231	3 554	3 563	3 781	3 939	4 290	4 469
Guide							77
Total	16 859	17 564	17 594	18 590	19 845	21 167	22 213

Source : Ministère du tourisme, statistiques 2007

2-2 : Source de devise

Les recettes en devises ne cessent d'augmenter depuis l'année 2003. Un écotouriste dépense en moyenne 2100 dollars pendant leur séjour.

A Madagascar, selon la Banque Centrale, le tourisme y compris l'écotourisme est un des trois premiers secteurs en termes de recettes en devises, avec la pêche et les Zones Franches Industrielles (ZFI)¹⁰. (Tableau 9)

Tableau 9 : Evolution des recettes en devise au titre du tourisme

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Milliards d'ariary	164,2	151,1	48,77	93,69	288,44	343	496,72

Source : Ministère de la culture et du tourisme

¹⁰ Iain T. Christie, D. Elizabeth, Novembre 2003, Banque Mondiale, « Etude du secteur tourisme – République de Madagascar », page 03

CHAPITRE VI : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Section 1 : Les perspectives

L'écotourisme pourrait être l'outil de développement idéal pour Madagascar car il peut être un catalyseur pour la croissance économique. Il peut créer également un nombre d'externalités¹¹ positives pour alléger la pauvreté et protéger l'environnement. Comme tous les industries d'exportations, l'écotourisme génère des devises, de même que des emplois et des revenus pour le gouvernement à travers les impôts. Il stimule la production de biens et services dans une large gamme de secteurs et de sous-secteurs comme la construction, les meubles et les appareils divers, comme également les services des transports, de télécommunication et financiers.

Madagascar devrait explorer la possibilité de créer des circuits régionaux avec les autres îles de l'Océan Indien et les pays voisins du continent, en exploitant ceux des autres régions pour monter des circuits de qualité supérieure. De plus, actuellement, on est parmi les pays membres de la SADC, ACP, COMESA et de la COI.

L'Etat coopère déjà avec les organismes non gouvernementaux internationaux et se tourne résolument vers le secteur privé. Ainsi, des mesures incitatives pour faciliter les investissements sont en train d'être mise en place (Exemple : Fonds de garanties) ;

Un Comité d'Appui au Développement de l'Ecotourisme (CADE) rassemblant tous les institutions publiques, les opérateurs privés ainsi que les ONG, oeuvrant dans l'écotourisme, est mise en place pour animer le processus de relance de l'écotourisme et aider dans les orientations et stratégies nécessaires au développement du secteur.

Le gouvernement malgache lance actuellement une étude pour l'élaboration d'un Schéma Directeur du Tourisme pour les prochaines années ;

D'importants objets de réhabilitation d'infrastructures routières semblent être engagés pour faciliter les accès dans les zones à potentialités écotouristiques.

¹¹ Des actions prises par quelqu'un et qui affectent le bien-être d'un autre. Elles peuvent être négatives ou positives.

Section 2 : Les recommandations

Avant de mentionner les recommandations, précisons les principaux problèmes liés au développement de l'écotourisme à Madagascar :

- La défaillance des infrastructures en place : les structures d'accueil et les équipements de base sont insuffisants pour accueillir els écotouristes. La construction des infrastructures de haut de gamme est importante pour attirer les écotouristes comme ceux de l'île Maurice qui accueille environ 1 000 000 de touristes par an.
- Le problème sur le transport et la communication : le frais de déplacement pour la destination Madagascar est parmi le plus chère au monde, c'est un des obstacles de la promotion de la destination Madagascar.
- La manque d'investissement : celui-ci ne représente que 1% de l'investissement national.
- Une manque de professionnalisme sur le marché : on constate une forte croissance du secteur de tourisme informel.

Madagascar dispose de tous les atouts pour la relance de l'écotourisme le partenariat entre l'Etat et le secteur privé est fondamental surtout s'il est accompagné par des mesures particulières telles que :

- a- Le développement du code de l'écotourisme qui sera un cadre légal dolant toutes orientations nécessaires pour la construction des infrastructures hôtelières;
- b- L'amélioration des moyens de communication est primordiale (routes, dessertes aériennes, port, télécommunications), suivie par une baisse des coûts des transports aériennes ;
- c- La coopération régionale avec les îles voisines et le continent africain est à tisser ;

- d- Les infrastructures d'accueil sont à diversifier avec considération de la dimension environnementale, mais des appuis techniques et financiers doivent être trouvés pour cela.
- e- Il faudrait activer la cession des Réserves Fonciers Touristiques aux investisseurs ;
- f- Les actions de marketing sont à intensifier en combinant les sites terrestres, marins et balnéaires, dans un seul bouquet.
- g- Le renforcement des capacités des opérateurs et des communautés locales reste de mise pour offrir des services de qualité aux visiteurs. Le professionnalisme est une condition de réussite fondamentale du développement de l'écotourisme.
- h- Les procédures de construction et d'exploitation des écolodges devraient être simplifiées et des avantages fiscaux et douaniers similaires à ceux des zones franches devraient être appliqués au secteur Tourisme/Ecotourisme.
- i- Développement durable de l'écotourisme :
 - Développement du produit : Un bon plan marketing suppose une démarche multimédia bien équilibré, il faut former les consommateurs avant qu'ils ne partent en voyage.
 - L'Internet est un moyen très efficace, un puissant outil, bon marché et écologique de mise en rapport direct des communautés et des écotouristes et pour promouvoir en ligne les produits.

CONCLUSION

L'écotourisme prend une place de plus en plus importante au sein de l'industrie touristique à Madagascar. Elle est actuellement un des secteurs générateur de devise d'où on doit le promouvoir. De plus, Madagascar est reconnue dans le monde entier comme étant un pays possédant une des plus riches biodiversités du monde.

En ce moment, la destination Madagascar est de plus en plus reconnue à travers le monde à cause de l'ouverture du vol aériens qui s'élargit dans des autres pays comme l'Italie, La Thaïlande. D'où Madagascar a intérêt à optimiser davantage la promotion de l'écotourisme.

De plus, il y a actuellement la politique du gouvernement malgache qui est le MAP (Madagascar Action Plan) dont le but est de promouvoir notre développement en respectant l'environnement, en le protégeant et en l'utilisant d'une manière responsable. C'est ainsi que l'écotourisme constitue un moyen pour mettre en exergue la réalisation de ce dernier. Et étant donné que maintenant, la vision nationale est « Madagascar Naturellement », l'écotourisme à Madagascar sera alors parmi les bases du développement malgache.

L'écotourisme peut aboutir au développement de Madagascar si les acteurs concernés savent bien optimiser et promouvoir ce produit. Le problème est en ce moment la défaillance des infrastructures en place.

BIBLIOGRAPHIE

- Iain T. Christie, D. Elizabeth, Novembre 2003, Banque Mondiale, « Etude du secteur tourisme – République de Madagascar ».
- « Le marché espagnol de l'écotourisme », OMT, rapport n°14.
- « Le marché de l'écotourisme des USA », OMT, rapport n°12.
- « Promotion de l'image touristique des destinations européennes sur le marché international concurrentiel », OMT 2002.
- Manohisoa RABEMILA, 2003, CIDST, « Ecotourisme et Développement ».
- « Ecotourisme à Madagascar », ANGAP, 2003.
- Plan d'action Madagascar 2007-2012 (MAP).
- ANGAP, Plan de Gestion Du Réseau National des Aires Protégées de Madagascar, Antananarivo, Mai 2001, 110 pages.

WEBOGRAPHIE

- www.ecotourism-society.org
- www.parcs-madagascar.com
- www.tourisme-gov.mg

ANNEXES

Les codes éthiques de l'écotourisme

LORS D'UN VOYAGE :

- Respecter l'environnement, tant humaine que naturel qui nous entoure ;
- Le respect est le gage d'une meilleure rencontre ;
- L'argent, les biens, la nourriture n'ont pas partout la même valeur ;
- La nature nous émerveille, respectons-là, seule reste l'empreinte de nos pas ;
- La photo n'est pas la meilleure mémoire ;
- Le cadeau n'est pas toujours la meilleure aide.

PAROUT OU VOUS ALLEZ, NE LASSEZ AUCUN TRACE

- Si vous êtes dans ou à proximité d'une AP : Respectez les consignes et suivez uniquement les sentiers préétablis ; N'utilisez jamais de feu et évitez de renverser des liquides inflammables ou produits toxiques ; Evitez de donner des aliments aux animaux ; Sachez que la collecte de spécimen (faune et flore) est interdite.
- Préservez la propreté des lieux où vous allez, trouver un bac à ordures ;
- Respectez les mœurs, coutumes et les religions des régions ou zones que vous visitez ;
- Garder les monuments ou les sites archéologiques intacts ;
- Evitez de souiller les marécages, les rivières ou sources d'eau ou d'y verser des produits toxiques ;
- Gardez-vous des tapages nocturnes dans les villages ou les AP ;
- Respectez les codes de la route.

Source: The Ecotourism Society

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	6
PARTIE I : CONCEPT GENERAL DE L'ECOTOURISME	7
CHAPITRE I : L'ECOTOURISME	8
<i>Section 1 : Généralités</i>	<i>8</i>
1–1 : Définitions et principes de base.....	8
1–1–1 : D'après « Le petit Larousse illustré », 100 ^{ème} Edition, 2005 :	8
1–1–2 : D'après The Ecotourism Society, North Bennington, USA:.....	8
1–1–3 : D'après l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) :	8
1–2 : Différence entre écotourisme et autres notions similaires	9
1–2–1 : Tourisme de la nature :	10
1–2–2 : Tourisme durable :.....	10
1–2–3 : Tourisme scientifique ou de recherche	11
1–2–4 : Tourisme culturel, ethnographique ou tourisme du patrimoine naturel	11
1–2–5 : Tourisme équitable	11
<i>Section 2 : Les parties prenantes et les retombées de l'écotourisme</i>	<i>12</i>
2–1 : Rôles et responsabilités des parties prenantes.....	12
a- Le gouvernement	12
b- Les Organisations Non Gouvernementales	12
c- Les professionnels du tourisme :	12
d- Les autorités locales et régionales :	10
e- Les communautés locales :	13
2–2 : Les retombées de l'écotourisme :	13
a- Au niveau local :	13
b- Au niveau national :	11
CHAPITRE II : L'ECOTOURISME MONDIALE	12
<i>Section 1 : Concept mondial.....</i>	<i>12</i>
1–1 : Origine de l'écotourisme.....	12
1–2 : Les chiffres.....	12

1-3 : Profil des écotouristes	13
1-4 : L'écotourisme et la mondialisation.....	13
<i>Section 2 : Les intérêts des écotouristes et l'Année Internationale de l'Ecotourisme (AIE) 2002</i>	<i>14</i>
2-1 : Les principaux intérêts des écotouristes.....	14
2-2 : Les principales recommandations de l'Année Internationale de l'Ecotourisme (AIE)	14
PARTIE II : L'ECOTOURISME MALGACHE	16
CHAPITRE III : L'ECOTOURISME MALGACHE	17
<i>Section 1 : Contexte et évolution</i>	<i>17</i>
1-1 : Contexte de l'écotourisme à Madagascar	17
A - Richesse de la biodiversité malgache :.....	18
B - Les particularités de Madagascar :	18
C - Le commerce de services Tourisme à Madagascar.....	19
1-2 : Evolution de l'écotourisme à Madagascar	19
<i>Section 2 : Présentation du produit</i>	<i>23</i>
2-1 : Le produit écotouristique du réseau aires protégées	23
2-1-1 : Définition	23
2-1-2 : Objectif	21
2-2 : Les activités comprises dans les produits écotouristiques	21
CHAPITRE IV : ANALYSE DU MARCHE ECOTOURISTIQUE MALGACHE.....	25
<i>Section 1 : Demande Et Offre.....</i>	<i>25</i>
1-1 : Demande écotouristique	25
1-2 : L'offre écotouristique.....	30
1-2-1: Les facteurs de production.....	30
a – Le capital :	30
b -Le travail :	30
1-2-2: Les sites de Madagascar	31
1-2-3: Hébergement et les services touristiques	34
<i>Section 2 : Les concurrents</i>	<i>35</i>
2-1 : Au niveau mondial :	35

2-3 : Au niveau régional :	35
----------------------------------	----

PARTIE III : LES POLITIQUES EXISTANTES ET LES PERSPECTIVES SUR LE MARCHE**36**

CHAPITRE V : LES POLITIQUES EXISTANTES A MADAGASCAR**37**

<i>Section 1 : La politique écotouristique malgache</i>	37
1-1 : Les principes directeurs de la politique écotouristique au niveau des AP	37
1-2: Objectifs de la politique sous-sectorielle de l'écotourisme dans les AP :	37
1-3: Politique de financement de l'écotourisme	38
1-4: Politique de guidage	39
1-5: La politique de tarification des produits et services fournis	39
<i>Section 2 : Impacts économiques de l'écotourisme.....</i>	37
2-1: La création d'emploi.....	37
2-2: Source de devises.....	38

CHAPITRE VI : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS**40**

<i>Section 1 : Les perspectives.....</i>	40
<i>Section 2 : Les recommandations.....</i>	41

CONCLUSION**42**

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Répartition des touristes.....	20
Figure 2: Evolution des arrivées des touristes	26
Figure 3: Durée moyenne de séjour.....	27
Figure 4: Répartition des touristes selon les pays d'origine (2006)	29
Figure 5: Le réseau des AP de Madagascar.....	32
Figure 6 : La répartition des sites les plus visités	33
Figure 7 : Evolution des établissements touristiques.....	34

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Les pays les plus visités en terme d'écotourisme	15
Tableau 2 : Evolution des arrivées des touristes aux frontières	25
Tableau 3 : Evolution des écotouristes visitant Madagascar	27
Tableau 4 : Répartition selon les pays d'origine (%)	28
Tableau 5 : Répartition sur le territoire	31
Tableau 6 : Les Sites les plus visités	33
Tableau 7 : Les établissements touristiques	34
Tableau 8 : Evolution des emplois directs générés par le secteur	41
Tableau 9 : Evolution des recettes en devise au titre du tourisme.....	41